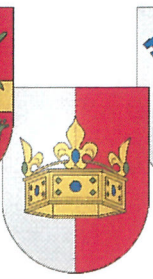


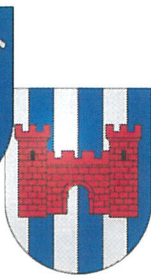
EPEDES



CHAVORNAY



SUCHY



BELMONT-SUR-YVERDON

**ARCC**

Association intercommunale pour l'épuration  
des eaux de la Région des Côtes de Chalamont

REÇU le

- 8 OCT. 2024

## Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont

Présidence : Monsieur Daniel Henry

Dans sa séance du mercredi 2 octobre 2024, à Belmont-sur-Yverdon

### Le Conseil intercommunal décide à l'unanimité

**Point 4 de l'ordre du jour :** d'accepter à l'unanimité le budget 2025 de l'Association, selon le préavis N°02/2024 du comité de direction.

Total des revenus : Fr. 307'880.00

Total des charges : Fr. 307.880.00

Le budget 2025 se boucle à zéro, car les charges sont refacturées en totalité aux communes concernées.

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEPD), la décision mentionnée ci-dessus peut faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 2 octobre 2024

**Le Président :**

Daniel Henry

**Le Secrétaire :**

Jean-Néville Dubuis

**ARCC**